

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 16 Novembre 2021

Délégué du Comité de Direction : M. Allio BERNARD (Absent excusé)

Présents : M. John SMITH (Président). MM. MUNZINGER Richard, LOUNISSA Rafik, KINNOUS Chaïb, MICHEL Claude, MARTINEZ Vincent

Absents excusés : MMES MANCINI Angélique, CHAZAL Stéphanie, MM. AJJANI Rachid, GUIGUE Fabien, ESSAHRAOUI Kamal, GUELHES Bernard

Reçus : MM. AKDINE Moussa, LACHACHTI Sébastien, RIFFAUD Noël, BELABBACI Mohamed, BOUBKARI Abid, JAMALI Youssef

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Début de la formation aux gestes des premiers secours le **Vendredi 19 Novembre 2021** au District Grand Vaucluse à partir de 19h00

Suite au drame qui c'est passé sur le terrain d'Avignon Ouest et le décès d'un joueur.

Le District organise deux formations aux gestes des premiers secours, pour les arbitres, le **samedi 04 et 18 décembre 2021**, à partir de 9h00 au District Grand Vaucluse. Si vous êtes intéressés il suffit de vous inscrire auprès du District, le nombre de place étant limité (12 participants par session), nous prendrons dans l'ordre d'inscription. Si il y a plus d'inscrits, des formations supplémentaires vous seront proposées après la trêve de Noël.

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

Rappel aux arbitres :

Le contrôle du PASS Sanitaire est obligatoire et doit être fait et organisé par le club recevant à l'arrivée des joueurs, dirigeants et arbitres, et non pas au moment du contrôle des licences. Ce que vous devez faire en arrivant c'est de rappeler que le PASS doit être mis en place à l'arrivée des équipes.

Seules les personnes participant aux matchs et inscrits sur la FMI doivent avoir accès aux vestiaires et au terrain (les journalistes, les spectateurs ne peuvent pénétrer dans les vestiaires ou le terrain).

De plus en aucun cas une personne (sauf police ou gendarmerie) ne peut demander l'identité d'une autre personne dans le cadre du PASS Sanitaire.

Si un ou plusieurs joueurs n'ont pas leur PASS, ils ne doivent pas participer au match (responsabilité de l'Arbitre).

Le référent COVID doit informer l'arbitre dès que l'ensemble des participants a été contrôlé les arbitres compris. Si une ou deux équipes vous informent qu'ils ne veulent pas passer le contrôle sanitaire, ou si les deux équipes veulent jouer sans effectuer de contrôle, vous refusez d'arbitrer, vous le mentionnez sur la FMI et vous faites un rapport à la commission compétente.

N'oubliez pas que si vous n'appliquez pas les consignes vous engagez votre responsabilité, et assumerez les éventuelles conséquences.

RAPPEL : Les arbitres de D4 doivent se faire régler par les clubs recevants.

CORRESPONDANCES

CLUBS

SP.C. JONQUIEROIS reçu votre demande pour la licence à points

F.A. CHATEAURENARD dans la mesure du possible

FC. PERTUIS dans la mesure du possible

ARBITRES

- **M. Jamal EL IDRISI** faire votre indisponibilité sur myFFF
- **M. ESSADIKI Youssef** au vu de votre positionnement géographique cela vous limite à arbitrer deux clubs. Merci de nous appeler un mardi soir pour en discuter
- **M. ZENASNI Noël** merci de l'information
- **Mme CHOPIN Corinne** bien reçu votre courrier
- **M. SIBGUI Ayoub** envoyez rapidement votre justificatif
- **M. IKAN Moussa** merci de cette bonne nouvelle
- **M. ERRAKHAOUI Jamal** une réponse vous a été faite sur votre gmail
- **M. KHAMOUSS Abdel** nouvelle adresse prise en compte
- **M. HOUMADI Moussa** demande notée, faire votre indisponibilité sur myFFF
- **M. JAMALI Youssef** reçu votre courrier
- **Mme CHOPIN Corinne** courrier transmis
- **M. KHAMOUSS Abdel** demande de justificatif pour votre indisponibilité -10 jours, saisir votre indisponibilité sur myFFF
- **M. CHANCHOU Nicolas** pris note

- **M. NAAMANI Samir** demande justificatif
- **M. IKAN Moussa** reçu votre courrier
- **M. BOUDIUAN Saïd** faire votre indisponibilité sur myFFF
- **M. SECIU Alim-Cristian** votre demande a été prise en considération
- **M. SIBGUI Ayoub** envoyer rapidement votre justificatif absence match AC Avignon/AS Bouc Bel Air

● **ARBITRES VOULANT EFFECTUER FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**

- Le 04 décembre 2021 M. DE CASTRO Silva Loïc
- Le 18 décembre 2021 M. BENMOUFFOK Djelloul
M. JAMALI Youssef
M. EL HASSOUNI Nordine
M. DARRAZI Najim
- M. EZKIYOUH Mohamed à inscrire sur une date

INFORMATIONS AUX ARBITRES

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contraitements.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

INDISPONIBLES

**ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS.
MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE.
DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE
L'APPLICATION DU REGLEMENT.**

- **M. YAMLOUNI Noaaman** du 31/12/2021 au 01/01/2022
- **M. YAMLOUNI Noaaman** du 24/12/2021 au 27/12/2021
- **M. YAMLOUNI Noaaman** du 17/12/2021 au 18/12/2021
- **M. SIBGUI Ayoub** du 22/11/2021 au 31/12/2021 (dimanche)
- **M. BAGHOU Tarik** 04/12/2021
- **M. COLOMBO Stephan** 12/12/2021
- **M. COLOMBO Stephan** 11/12/2021
- **M. BEN MALEM Abdellatif** 28/11/2021
- **M. BOUAITA Samir** 12/12/2021
- **M. SAHBI Jamal** du 29/11/2021 au 04/03/2022
- **Mme CHOPIN Corinne** 05/12/2021
- **M. MORCHE Clément** du 10/12/2021 au 13/12/2021
- **M. TABICH Omar** du 01/12/2021 au 02/01/2022
- **M. IKAN Moussa** du 19/11/2021 au 19/01/2022

- **M. VIDOU Florian** 28/11/2021
- **M. AUBERT Adrien** 11/12/2021
- **M. AUBERT Adrien** 04/12/2021
- **M. AUBERT Adrien** 27/11/2021
- **M. VIDOU Florian** 27/11/2021
- **M. VIDOU Florian** 04/12/2021

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contrairement Séniors et Jeunes **06.73.86.35.55**